



INGENIERIE FINANCIERE
CASH MANAGEMENT
PREVOYANCE – SANTE
IMMOBILIER

Siège Social : 1 rue Villaret de Joyeuse -
75017 Paris
SIRET N° 432 240 182 R.C.S PARIS
Capital Social : 10.000 € - Code NAF : 6622Z
Tél. 01 42 85 80 00 • Fax 01 42 85 80 44
www.maubourg-entreprise.fr
info@maubourg-entreprise.fr

Que les gros salaires lèvent le doigt !



Le travail est au cœur des préoccupations des Français. Tous les cinq ans, le thème s'impose aux candidats à l'élection présidentielle. Les vainqueurs ont su le dominer pour susciter l'adhésion des électeurs. Travailler plus pour gagner plus en 2007. Retourner la courbe du chômage en 2012 (sic). Simplifier les règles en 2017.

Cette année, c'est le thème du pouvoir d'achat qui occupe les esprits. Le travail ne créerait pas assez de richesse.

Qui saura parler aux électeurs de 2022 ?

SARL SELECT'PLACEMENTS

MEMBRE D'**ORIAS N°07005216** (www.orias.fr), MEMBRE DE LA **CNCIF - CIF N° D013212**

INTERMEDIAIRE EN ASSURANCE CATEGORIE B ET DE COURTIER IOB SP

SOUS LE CONTROLE DE L'**AUTORITE DE CONTROLE PRUDENTIEL ET DE RESOLUTION – ACPR** (61 Rue Taitbout, 75346 PARIS CEDEX 9)
ACTIVITE DE TRANSACTION SUR IMMEUBLE ET FONDS DE COMMERCE, **CARTE PROFESSIONNELLE N° T15650** DELIVREE PAR LA PREFECTURE
DE LA VILLE DE PARIS, **GARANTIE FINANCIERE** DE 110 000 € AUPRES DE **COVEA RISKS** (19-21 Allées de l'Europe 92616 CLICHY CEDEX)

Un marché du travail qui s'améliore mais reste encore imparfait

Cela fait plusieurs dizaines d'années que le marché du travail français dysfonctionne.

Le chômage

Même après une amélioration récente, la France est le pays occidental qui connaît le taux de chômage le plus élevé (à l'exception des « PIGS » de l'Europe du Sud). Les premières victimes en sont les jeunes, les seniors et, de manière plus générale, ceux qui ont été abandonnés par le système éducatif. Le chômage de longue durée reste un fléau pour ceux qui y sont confrontés.

Notre économie s'avère incapable de générer une croissance suffisamment élevée pour garantir le plein emploi.

Le pouvoir d'achat

Les « bons » emplois, ceux qui enrichissaient autrefois la classe moyenne, se raréfient au détriment d'une part, du travail qualifié et d'autre part et à l'inverse, et de manière beaucoup plus massive, du travail précaire et mal payé.

Quelques mois d'inflation plus soutenue et une amélioration du marché de l'emploi ont remis au goût du jour le vieux thème du pouvoir d'achat. Les Français veulent gagner plus. Peu importe que les statistiques publiques démentent ce sentiment d'appauvrissement. L'enrichissement (relatif) a été pour partie utilisé pour couvrir les dépenses contraintes (logements, abonnements en tous genres, ...). Ce qui compte, c'est ce qui reste dans le porte-monnaie à la fin du mois après avoir tout payé. Et, pour une partie d'entre nous, ce n'est pas assez.

Le fossé entre les plus pauvres et les autres s'agrandit. Les premiers ont souvent été en première ligne lors de la crise pandémique pour que les seconds puissent télétravailler ou bénéficier du chômage partiel. L'ascenseur social ne fonctionne plus depuis longtemps.

Les solutions politiques se trompent de cible

La baisse des charges sociales, l'arme fatale

Les rapports se sont succédé depuis trente ans pour analyser la nature des dysfonctionnements de notre marché du travail. Ils se rejoignent sur une même conclusion : l'emploi coûte trop cher en France. Cela est dû au poids des cotisations sociales payées par l'entreprise. Lorsque le salarié reçoit un salaire de 1.000 euros à la fin du mois, l'entreprise doit payer cinq cents euros de plus à l'Urssaf quinze jours plus tard. Cela sert à

SARL SELECT'PLACEMENTS

MEMBRE D'ORIAS N°07005216 (www.orias.fr), MEMBRE DE LA CNCIF - CIF N° D013212

INTERMEDIAIRE EN ASSURANCE CATEGORIE B ET DE COURTIER IOB SP

SOUS LE CONTROLE DE L'AUTORITE DE CONTROLE PRUDENTIEL ET DE RESOLUTION - ACPR (61 Rue Taitbout, 75346 PARIS CEDEX 9)
ACTIVITE DE TRANSACTION SUR IMMEUBLE ET FONDS DE COMMERCE, CARTE PROFESSIONNELLE N° T15650 DELIVREE PAR LA PREFECTURE
DE LA VILLE DE PARIS, GARANTIE FINANCIERE DE 110 000 € AUPRES DE COVEA RISKS (19-21 Allées de l'Europe 92616 CLICHY CEDEX)

financer la protection sociale (retraite, chômage, maladie) gérée par les organismes paritaires. Nos concurrents internationaux ont choisi d'autres systèmes qui font reposer le poids du financement social sur le budget général.

Nos entreprises sont donc pénalisées dans la compétition mondiale sans que les salariés soient pour autant mieux payés. Par ailleurs, celles situées dans le secteur « abrité » substitueraient plus facilement le capital au travail (le robot plutôt que la caissière).

La réponse à ce problème paraît évidente : il suffit de transférer le financement de notre système de protection sociale vers le budget général. Cela pose toutefois deux difficultés. D'une part, notre système n'est pas nationalisé comme au Royaume Uni mais paritaire. Il paraît naturel que ce soient les patrons et les salariés qui le finance. D'autre part, nos dépenses sociales sont colossales. Leur budgétisation totale bouleverserait notre organisation fiscale.

Aussi avons-nous adopté la politique des petits pas.

Les administrations successives ont sorti progressivement du financement social un certain nombre de dépenses relevant de la solidarité. Elles n'ont par ailleurs jamais réussi à équilibrer les comptes sociaux. Les cotisations augmentent moins vite que les dépenses. L'Etat finit par payer la facture. Enfin, depuis 1993, tous les gouvernements en France ont maintenu ou approfondi la réduction des cotisations sociales sur les salaires, d'abord ceux inférieurs à 1,3 SMIC, puis jusqu'à 2,5 SMIC (voire 3,5 !). L'addition est salée : cette dernière mesure coûte 3 % du PIB, soit le montant de notre déficit budgétaire prépondématique.

Les prestations sociales ont été accrues, au point de représenter une part substantielle des revenus des personnes les plus modestes. Comme le travail ne payait plus, les gouvernements se sont résolus à créer la prime d'activité...

Au total, la part du financement public de nos dépenses sociales avoisine les 50 %. L'Etat en profite pour accroître son ingérence dans le fonctionnement du système de protection social.

La France détient ainsi un record européen, celui des dépenses sociales rapportées au PIB.

L'arme fatale n'est pas magique

La budgétisation des cotisations sociales, notamment celles sur les bas salaires, a un inconvénient. Il faut la financer. Mais comment ? Les entreprises se plaignent du poids des charges sociales. Les ménages n'aiment pas payer plus d'impôts.

Schématiquement l'Etat dispose de trois moyens de financement principaux : la CSG, la TVA et l'IS.

SARL SELECT'PLACEMENTS

MEMBRE D'ORIAS N°07005216 (www.orias.fr), MEMBRE DE LA CNCIF - CIF N° D013212

INTERMEDIAIRE EN ASSURANCE CATEGORIE B ET DE COURTIER IOB SP

SOUS LE CONTROLE DE L'AUTORITE DE CONTROLE PRUDENTIEL ET DE RESOLUTION - ACPR (61 Rue Taitbout, 75346 PARIS CEDEX 9)
ACTIVITE DE TRANSACTION SUR IMMEUBLE ET FONDS DE COMMERCE, CARTE PROFESSIONNELLE N° T15650 DELIVREE PAR LA PREFECTURE
DE LA VILLE DE PARIS, GARANTIE FINANCIERE DE 110 000 € AUPRES DE COVEA RISKS (19-21 Allées de l'Europe 92616 CLICHY CEDEX)

La CSG a été inventée pour combler les déficits de notre système paritaire. Elle est efficace parce que son assiette est large et englobe des revenus que les pouvoirs publics souhaitent pénaliser (fonciers notamment). La contrepartie est qu'elle pèse indifféremment sur tous les revenus et donc, in fine, sur le pouvoir d'achat.

Nicolas Sarkozy avait rêvé de la TVA. Il y a renoncé en raison de son caractère inégalitaire (ce sont les ménages les plus pauvres qui, relativement, consomment le plus).

Enfin, la compétition internationale restreint les ardeurs pour accroître la taxation des entreprises.

Dans ce jeu de bonneteau fiscal, aucune solution n'est pleinement satisfaisante. Nous avons fait le choix d'un système social protecteur et coûteux. Il faut bien le payer.

Comme le soulignait récemment l'économiste Jacques Delpla, *« la budgétisation déresponsabilise en transférant au sommet la fixation des revenus qui, au nom de la subsidiarité, devrait s'effectuer au niveau des entreprises ou des branches professionnelles. Les employeurs ne sont ainsi pas incités à se poser la question de la juste rémunération sachant que l'État complètera autant que besoin, du moins l'espèrent-ils. »*

Plus pernicieux, l'allègement des charges sur les bas salaires accroît, relativement, le coût des salaires qui ne sont pas subventionnés. Nonobstant les inévitables effets de seuil qui enferment les plus mal payés dans leur condition, la France fait ainsi le choix curieux d'encourager le travail le moins productif à l'heure de la « start-up nation » et de la reconquête de notre souveraineté industrielle

Ce que peut faire le gagnant à la prochaine élection présidentielle pour le pouvoir d'achat

Une réelle politique de revalorisation salariale s'inscrit dans la durée. Elle est par nature fonction des gains de productivité et du volume de travail réalisé. Sans montée en gamme, sans augmentation des compétences, il est illusoire d'espérer une progression pérenne des rémunérations.

En se mêlant de tout, nos hommes politiques en oublient l'essentiel, à savoir les missions régaliennes de l'Etat.

Pour baisser le poids des charges sociales, il faut s'attaquer sérieusement au fonctionnement du marché du travail et s'inspirer de ce qui marche dans les autres pays européens.

SARL SELECT'PLACEMENTS

MEMBRE D'ORIAS N°07005216 (www.orias.fr), MEMBRE DE LA CNCIF - CIF N° D013212

INTERMEDIAIRE EN ASSURANCE CATEGORIE B ET DE COURTIER IOB SP

SOUS LE CONTROLE DE L'AUTORITE DE CONTROLE PRUDENTIEL ET DE RESOLUTION - ACPR (61 Rue Taitbout, 75346 PARIS CEDEX 9)
ACTIVITE DE TRANSACTION SUR IMMEUBLE ET FONDS DE COMMERCE, CARTE PROFESSIONNELLE N° T15650 DELIVREE PAR LA PREFECTURE
DE LA VILLE DE PARIS, GARANTIE FINANCIERE DE 110 000 € AUPRES DE COVEA RISKS (19-21 Allées de l'Europe 92616 CLICHY CEDEX)

Il faut également traiter rapidement le problème des retraites. Notre système est coûteux et court à la catastrophe. Les candidats veulent encourager la valeur travail. Qu'ils commencent par repousser l'âge du départ en retraite !

Pour créer de bons emplois, il faut des salariés qualifiés. Les dysfonctionnements de notre système d'éducation et de formation n'ont rien à envier à ceux du marché du travail.

En matière d'éducation, nous dépensons tout d'abord mal. Nous dégringolons chaque année dans les classements PISA. Les étudiants s'orientent vers les mauvaises filières. Notre système éducatif est de plus en plus inégalitaire.

Nous pourrions également dépenser plus. Jacques Delpla rappelait que l'Etat investit 123.000 euros pour éviter un chômeur, à comparer avec des dépenses de 8.300 euros par étudiant et par an.

En matière de formation, la situation s'est améliorée depuis la loi de 2014 et la réforme de 2018. Mais le fléchage des dépenses vers les formations réellement qualifiantes reste à établir.

Enfin, l'Etat doit faire mieux pour la recherche. Nos meilleurs experts scientifiques partent dans les universités étrangères. Ceux qui restent ne disposent pas assez de moyens et sont mal payés. Par ailleurs, les frontières entre les chercheurs et le monde de l'entreprise restent trop étanches.

En conclusion, la question du pouvoir d'achat est un leurre électoral. Les promesses de baisses des charges et des impôts, d'augmentation des salaires et des prestations sociales n'engagent que ceux qui les reçoivent. Le véritable enjeu se situe dans notre capacité collective à produire plus et mieux. Mais cela ne constitue pas un programme électoral très appétissant...

Pour plus d'informations :

- Téléphone : 01.42.85.80.00
- Courriel : info@maubourg-entreprise.fr

SARL SELECT'PLACEMENTS

MEMBRE D'ORIAS N°07005216 (www.orias.fr), MEMBRE DE LA CNCIF - CIF N° D013212

INTERMEDIAIRE EN ASSURANCE CATEGORIE B ET DE COURTIER IOB SP

SOUS LE CONTROLE DE L'AUTORITE DE CONTROLE PRUDENTIEL ET DE RESOLUTION - ACPR (61 Rue Taitbout, 75346 PARIS CEDEX 9)
ACTIVITE DE TRANSACTION SUR IMMEUBLE ET FONDS DE COMMERCE, CARTE PROFESSIONNELLE N° T15650 DELIVREE PAR LA PREFECTURE
DE LA VILLE DE PARIS, GARANTIE FINANCIERE DE 110 000 € AUPRES DE COVEA RISKS (19-21 Allées de l'Europe 92616 CLICHY CEDEX)